



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

---

Numéro : AP 062498 26 00016 U6201

Adresse du projet : 57 boulevard Emile Basly 62300 LENS

Déposé en mairie le : 25/03/2026

Reçu au service le : 26/03/2026

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

DGHIM

57 boulevard Emile Basly  
62300 LIVRY GARGAN

---

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet d'enseigne est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord-Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

L'architecte des Bâtiments de France donne un avis favorable sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

- Les teintes de fort contraste comme le noir ou gris anthracite associé au blanc, ainsi que les couleurs primaires trop fortes, banalisent et dénaturent les quartiers urbains anciens. Si les lettres sont de teinte claire (blanc, blanc-cassé), le bandeau devra être de teinte colorée plus foncée, en accord avec les façades en brique de cette séquence urbaine. Par exemple RAL 3007, 7006, 7009, 7013, 7033, 7039, 8012, 8019)
- La mention du nom du commerce sur le lambrequin du store bannière fait doublon avec l'enseigne et ne doit pas apparaître. Le lambrequin pourrait contenir seulement l'objet du commerce (restaurant, ...).

Nota Le remplacement des menuiseries ou la modification de la teinte de la façade devront faire l'objet d'une demande d'autorisation distincte (DP). Les menuiseries devront être de teinte colorée, en non noire. Les panneaux noirs latéraux devraient être déposés pour retrouver le fond de façade ou refaits dans la même teinte que le bandeau d'enseigne.

**ANNEXE :**

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Gare situé à 62498|Lens.

Fait à Arras



Sign  electronically par  
Andr a TUDOR-HENON  
Le 08/05/2026   20:55

**Architecte des B timents de France**  
**Madame Andreea TUDOR**

Cet avis ne constitue pas une d cision d finitive sur le dossier. Cette d cision sera prise par l'autorit  comp tente charg e de d livrer les autorisations de travaux. Par cons quent, le demandeur ne peut pas d buter les travaux   la r ception de cet avis.